



**INSCRIPTIONS** : Le montant de 30€ pour les 8 réunions est à envoyer  
Au plus tard 3 jours avant la 1ère réunion ( 4 MAI)  
CHEQUE à l'ORDRE DU PCO  
A l'adresse de Christian MASOLA 8 villa Clémence  
Henriette 94130. NOGENT/MARNE

Joindre les NOM ,PRENOM,Année de Naissance et N° de licence de chaque coureur .

Les inscriptions doivent être enregistrées chaque semaine sur le site du CIF

**CLASSEMENTS** : à chaque épreuves des points seront attribués selon le barème ci-dessous 1<sup>er</sup> 20pts ,2<sup>ème</sup>18pts,3<sup>ème</sup>16pts,4<sup>ème</sup>14  
5<sup>ème</sup> 13,6<sup>ème</sup>12,7<sup>ème</sup>11,8<sup>ème</sup>10,9<sup>ème</sup>9,10<sup>ème</sup>8 , à partir du 11<sup>ème</sup> 5 pts à tout coureur finissant l'épreuve .

2 POINTS Supplémentaire de présence à chaque réunion

GOUTER A CHAQUE REUNION

RECOMPENSES FINALES LE 2 JUILLET : BOUQUET et coupe aux vainqueurs de chaque catégorie .Médailles Argent et bronze 2et 3 Médaille pour tous coureurs classés .



## MERCREDIS POPULAIRES DE LA CIPALE

### REGLEMENT

Lieu des réunions : Vélodrome Jacques ANQUETIL 47/51 av de Gravelle 75012

Dates des réunions : 07/14/21/28 MAI 2025 . 04/11/25 JUIN . 02 JUILLET 2025

HEURES De DEBUT de réunions : 14H30 (échauffement à partir de 14H )

BUT DES REUNIONS : Mélange des diverses épreuves de la piste

CATEGORIES Acceptées : PUPILLES 2 ( 2025) BENJAMINS 1et 2. (2014/2013 )  
MINIMES 1et 2 ( 2012/2011 )

TYPES DE VELOS .ROUTE AVEC PEDALES AUTOMATIQUE

BRAQUETS Autorisés : 5,60M pour les U11 / 6,40M pour les U13/ 7,01 pour les  
U 15

SECURITE .CASQUE ET GANTS OBLIGATOIRE